



**1<sup>er</sup> bilan de santé  
de mon enfant  
à l'école**

la métropole  
**GRANDLYON**

**Le premier bilan de santé de mon enfant, entre ses 3 et 4 ans, se fait à l'école maternelle par les professionnel-le-s de santé de la Protection maternelle et infantile de la Métropole de Lyon.**



## **UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT**

Ce premier bilan de santé est réalisé **dans toutes les écoles maternelles de la Métropole de Lyon.**

Un-e professionnel-le de santé effectue les tests suivants :

- test de la vue de près, de loin et en relief,
- vérification de l'audition, du poids, de la taille,
- évaluation du développement psychomoteur,
- test du langage,
- point sur les vaccinations.

Après ce premier examen, le médecin de la PMI peut me proposer un rendez-vous.

**Je peux aussi demander à rencontrer ce médecin.**

Ce premier bilan de santé contribue au bien-être de mon enfant et l'aide à bien démarrer sa scolarité.

**Ce bilan permet :**

- d'apprécier le développement et la croissance de mon enfant,
- **de dépister des troubles** auditifs, visuels, psychomoteurs ou de langage,
- d'échanger autour de sa santé : sommeil, alimentation, comportement, etc.,
- de faire le point sur son adaptation à l'école, avec son enseignant.

Les résultats de ce bilan sont inscrits dans le carnet de santé de mon enfant.



**Si mon enfant présente un handicap ou une maladie chronique, je contacte les professionnel-le-s de la Maison de la Métropole la plus proche de mon domicile.**

**Pour la trouver :  
[www.grandlyon.com/MDM](http://www.grandlyon.com/MDM)  
Ils et elles sont mes interlocuteur-trice-s pour favoriser l'accueil de mon enfant à l'école.**

**Métropole de Lyon**

20, rue du Lac - CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
Tél: 04 78 63 40 40

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**GRANDLYON**  
la métropole